

Accord Cadre ZABR - Agence de l'Eau

Projet 2018-63-BEALS

Titre du projet : LE DEVENIR DES CANAUX D'IRRIGATION GRAVITAIRE EN CEVENNES : ENTRE GESTION LOCALE ET NOUVELLE REGLEMENTATION

Personnes responsables :

Anne-Laure Collard
Anne Honegger
François Molle

Equipes de recherche « ZABR » concernées :

UMR G-eau, IRSTEA
UMR 5600 EVS Université de Lyon

Autres partenaires :

- Institutionnel : Accord du syndicat mixte de l'ABC Cèze

Thème de rattachement ZABR : Observation Sociale des territoires et des objets fluviaux (OSTP)

Thème de rattachement Agence de l'Eau :

Q2 / Quels sont les leviers et freins économiques et sociaux à la mise en œuvre de la politique de l'eau sur les territoires ?

Site ou Observatoire de rattachement ZABR : site rivières cévenoles – bassin-versant de la Cèze

Résumé

Le contexte méditerranéen se caractérise par une inégale répartition des précipitations dans le temps et l'espace. Historiquement, les sociétés locales ont appris à composer avec des événements de crue et de sécheresse. Dans le sud de la France, l'hydraulique villageoise témoigne de cette maîtrise de l'eau. Mais actuellement, la présence de ces aménagements ne va plus de soi. C'est notamment le cas pour les canaux d'irrigation gravitaire (béals) qui maillent le territoire cévenol. Eu égard aux enjeux de gestion quantitative de la ressource, légiférés par la loi sur l'eau de 2006, ces dérivations sont considérées comme autant de prélèvements sur une ressource fortement convoitée. La question se pose alors de savoir comment l'utilisation des béals d'aujourd'hui, et surtout de demain, peut s'articuler avec des contraintes de gestion quantitative de l'eau. Dans ce contexte, l'objectif de ce projet est d'analyser les transformations socio-organisationnelles autour des anciens canaux d'irrigation à partir de l'étude des pratiques, des usages et de la reconfiguration des rapports entre acteurs. Ce travail repose sur une étude de cas située dans la Haute vallée de la Cèze, en zone de piémont cévenol.

Tâche de chaque partenaire :

Dans ce projet, l'action de l'Irstea consiste à réaliser une étude qualitative auprès des acteurs concernés par le devenir de l'irrigation gravitaire en zone de piémont du bassin versant de la Cèze (utilisateurs des béals, syndicat mixte, chambre d'agriculture, OUGC, membres de l'UBHC, élus ...). Il s'agira d'identifier les pratiques, et les savoirs mobilisés pour la gestion des canaux, et d'analyser les reconfigurations sociales dans un contexte de mutation réglementaire (application DCE).

L'UMR 5600 se chargera d'assurer le lien, et la cohérence entre l'action 2018-63-BEALS et des travaux plus anciens sur la question de l'irrigation gravitaire en contexte méditerranéen dans lesquels l'UMR a été impliquée. La seconde action est la participation à l'élaboration de la méthodologie de terrain pour la réalisation des enquêtes qualitatives, ainsi qu'à l'analyse des données empiriques recueillies. Dans cette perspective, des réunions de travail, et des sorties de terrain seront organisées afin d'assurer une réflexion collective entre les membres du projet.

Livrables : Rapport et synthèse collectif

FINALITES ET ATTENDUS OPERATIONNELS (1 p. maximum) :

Problématique

Le contexte méditerranéen se caractérise par une inégale répartition des précipitations dans le temps et l'espace. Historiquement, les sociétés locales ont appris à composer avec des événements de crue et de sécheresse. Dans le sud de la France, l'hydraulique villageoise témoigne de cette maîtrise de l'eau (Bromberger et Pelen, 1985). Mais actuellement, la présence de ces aménagements ne va plus de soi (Aspe, 2012). C'est notamment le cas pour les canaux d'irrigation gravitaire (béals) qui maillent le territoire cévenol. Les béals dérivent le cours d'eau, pour distribuer l'eau jusqu'à l'utilisateur. Eu égard aux enjeux de gestion quantitative de la ressource, légiférés par la loi sur l'eau de 2006, ces dérivations sont considérées comme autant de prélèvements sur une ressource fortement convoitée. La question se pose alors de savoir comment l'utilisation des béals d'aujourd'hui, et surtout de demain, peut s'articuler avec des contraintes de gestion quantitative de l'eau.

Actuellement, les réponses à cette question sont surtout techniques. Des solutions pour réduire les prélèvements des béals et optimiser leurs usages sont financées. Il s'agit de les restaurer (travaux de colmatage des fuites), ou de les moderniser (mise sous pression, installation de vannes). Ces interventions sur les ouvrages hydrauliques s'accompagnent d'un volet réglementaire dont l'objectif est la mise en conformité de l'utilisation des canaux avec les contraintes de débits d'étiage. La transparence des prélèvements est de fait exigée, une redevance en fonction de l'usage de la ressource et du mode de desserte tend à être appliquée. Alors qu'un bilan quantitatif des solutions techniques a été produit, les dynamiques sociales qui en découlent n'ont jusqu'ici pas été traitées. Actuellement, le devenir des canaux d'irrigation est surtout présenté en termes techniques (impacts sur la ressource), ou patrimoniaux. Ce discours cristallise les réflexions qui n'incluent pas les dynamiques socio-politiques liées aux systèmes hydrauliques pourtant déjà largement illustrées dans la littérature (Ruf, 2008, Aspe, 2012, Casciarri et Van Aken, 2013, Aubriot et Riaux, 2013). De plus, les débats suscités par le devenir des béals entre gestionnaires et riverains témoignent de l'importance de ces dimensions à l'échelle locale. Dans cette étude, les béals sont compris dans leur « matérialité » (Aubriot, 2004), comme le reflet d'une organisation sociale. Loin de n'être que de simples témoins des siècles passés, les usages des béals reposent au contraire sur des savoirs et des savoir-faire qui nous renseignent à la fois sur le rapport contemporain que les sociétés entretiennent entre elles, mais aussi avec leur environnement (Aspe, *op.cit.*). De plus, les interventions de restauration, et de modernisation des ouvrages hydrauliques sont entendues comme des vecteurs de transformations sociales, en particulier sur les rapports entre populations locales (utilisateurs des béals et riverains) et acteurs institutionnels. Dans ce contexte, l'objectif de ce projet est d'analyser les transformations socio-organisationnelles autour des anciens canaux d'irrigation à partir de l'étude des pratiques, des usages et de la reconfiguration des rapports entre acteurs. Ce travail repose sur une étude de cas située en Haute vallée de la Cèze, en zone de piémont cévenol.

L'étude des rapports entre eau, techniques et sociétés soulève plusieurs questionnements. Le premier a trait aux modalités socio-organisationnelles de gestion des canaux d'irrigation gravitaire. Actuellement, la gestion des béals est à la charge d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) et d'une Organisme unique de Gestion de Collecte (OUGC). Mais les modalités concrètes de cette gestion ne sont pas connues, en particulier celles d'entretien qui posent question dans un contexte de vieillissement de la population. En quoi les modes locaux de gestion des béals permettent-ils un fonctionnement pérenne des canaux ? De plus, la nouvelle réglementation pour la réduction des prélèvements en eau induit la mise en place d'une gestion « rationnelle » quantitative des béals au détriment d'une gestion locale jugée trop consommatrice en eau. Or, les savoirs mobilisés pour cette gestion restent peu étudiés. Les savoir-faire des usagers de cette petite hydraulique traduisent-ils des préoccupations multiples sur la ressource (environnementale, multi-échelle) compatibles avec les nouvelles contraintes de gestion quantitative ? Quel rapport les utilisateurs des béals entretiennent-ils avec l'eau ?

L'application d'une nouvelle réglementation, ainsi que les projets de réhabilitation posent un second type de questionnement relatif à la dynamique de reconfiguration des rapports entre les utilisateurs des béals, ceux concernés par leur maintien (propriétaires fonciers riverains), et les acteurs institutionnels de l'eau. En effet,

l'élaboration d'un projet de financement de restauration, ou les déclarations de prélèvement enrichissent, voire complexifient le paysage institutionnel autour de la gestion des béals. De nouveaux acteurs sont impliqués (Syndicat mixte, OUGC, Association des utilisateurs de Béals des Hautes Cévennes (UBHC), Agence de bassin,...), et ce à des échelles variées. Depuis une dizaine d'années, comment les populations concernées de la zone de piémont du bassin versant de la Cèze se sont-elles saisies de ces changements ? Comment interprètent-elles les attentes et les objectifs de gestion quantitative qui les justifient (menace, opportunité de financement et de réhabilitation,...) ? Les savoirs experts (débits des rivières, mesures de prélèvement, hydrologie statistique,...) d'une approche quantitative appliquée à la gestion des béals font-ils débat au sein d'arènes locales ? Le contexte de mutation réglementaire favorise-t-il la construction d'un nouveau discours sur l'eau auprès des riverains (rôle de la petite hydraulique, rapport amont/aval,...) ?

Enfin, les projets de restauration des béals doivent aussi être envisagés comme projet d'aménagement au sein d'un territoire qui se caractérise par la déprise agricole et le vieillissement de la population. Au-delà des économies d'eau recherchées, la restauration des canaux représente-t-elle un moyen de relancer des dynamiques dans un territoire qui se vide ? Peut-elle encourager de nouvelles activités (agricoles, touristiques) ?

Ce projet de recherche s'inscrit dans la continuité de travaux - déjà réalisés (Ghiotti, 2001 ; Jacob-Rousseau, 2005 ; Rivière-Honegger et Puech, 2007 ; Aspe, 2012 ; Loubier et Garin, 2013), et en cours¹ - sur les canaux d'irrigation dans le sud de la France. Si la littérature traite abondamment du devenir de l'irrigation dans cette région, cet intérêt s'est progressivement tari depuis une dizaine d'années. Les débats actuels sur les objectifs de gestion quantitative de la ressource ravivent la question de la place de la petite hydraulique ancienne en contexte méditerranéen, et particulièrement dans des zones de piémont encore récemment « oubliées ».

Finalités du projet

L'étude des dynamiques socio-organisationnelles autour de l'utilisation des béals en Cévennes présente plusieurs finalités, en lien direct avec la problématique de gestion quantitative de l'eau à l'échelle du bassin-versant.

- 1/ Ce travail fournira une base qualitative d'interprétation de la situation des béals, qui pourra être mobilisée par les gestionnaires de l'eau pour la co-construction des enjeux de gestion de l'eau.
- 2/ La production de connaissances sur les modes d'utilisation, d'entretien et de gestion des béals permettra une meilleure compréhension des enjeux de l'eau en zone de piémont, et participera à redéfinir le rapport amont/aval défini a priori sur des dimensions uniquement techniques.
- 3/ Une analyse des discours, et des pratiques des utilisateurs des béals permettra de comprendre comment est vécue l'application de réglementations européennes à l'échelle locale par les populations (réticences, méconnaissances, tensions avec les anciens droits d'eau, crédibilité des données chiffrées, rapport amont-aval...).
- 4/ Si le nombre des béals en fonctionnement a sensiblement diminué au cours de ces dernières années (Rivière-Honegger et Puech, 2001), les populations locales continuent de défendre leur pérennité. Bien que ce discours soit entendu, il reste largement incompris par les gestionnaires de l'eau. Ce travail fournira une analyse de ce discours qui pourra être mobilisée pour la construction d'une vision partagée entre acteurs du devenir de la petite hydraulique.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE (2 p. maximum) :

Pour répondre aux questionnements déclinés dans la première partie, les objectifs de ce projet sont multiples.

- 1/ **Etudier les reconfigurations sociales** qui se renouvellent, se tissent ou se poursuivent autour des canaux d'irrigation gravitaire en territoire cévenol. Comment les béals sont-ils gérés ? Qui les entretient et comment ? Qui sont les usagers des béals d'hier et d'aujourd'hui ? Les modes locaux de gestion de l'eau

¹ Projet financé par la ZABR-AE en cours coordonné par Jacob-Rousseau : « Evaluation de l'apport des données d'archives hydrologiques pour l'étude des pressions sur la ressource en eau et les milieux aquatiques dans les rivières cévenoles depuis la fin du XIXe s. »

sont à étudier dans un contexte réglementaire en mutation. Comment les usagers des béals se saisissent-ils des nouvelles mesures réglementaires ? Comment définissent-ils leur rôle, et celui des béals au sein d'un paysage technico-institutionnel complexe ?

- 2/ **Analyser les pratiques, les savoirs, et les usages** ancrés dans un territoire de piémont. Quelles préoccupations de la situation en eau traduisent-ils (enjeu quantitatif, eau du quotidien), et à quelle échelle (piémont, bassin-versant, territoire de l'eau) ? Comment s'articulent-ils à de nouvelles contraintes de gestion ? Quelles activités résultent de l'utilisation des béals (productive, vivrière, paysagère) ? Les projets de restauration sont-ils un soutien à des dynamiques territoriales existantes ?
- 3/ **Identifier les attentes** des gestionnaires de l'eau, des usagers et des populations locales liées à l'application des projets de restauration, et de modernisation des anciens canaux d'irrigation. Quel regard et bilan l'ensemble de ces acteurs portent-ils sur ces projets ? Quelles divergences et concordances existent-ils entre les attentes locales et celles portées par des acteurs extérieurs ?

Méthodologie

Terrain d'étude

Dans ce projet, le terrain d'étude retenu est celui de la Haute Vallée de la Cèze, située en zone de piémont cévenol. Ce territoire s'étend sur les départements du Gard en majorité, et de la Lozère. L'eau détournée par les béals provient de la Cèze, et de ses affluents (Gardonnette, Homol et Luech). Le choix de ce terrain se justifie pour plusieurs raisons. Depuis 2007, des projets de restauration, et de modernisation des canaux d'irrigation sont financés dans cette zone, et l'application de nouvelles réglementations pour leur usage est en vigueur. De plus, l'existence d'une association active d'utilisateurs des béals de la Cèze (UBHC), et de 15 ASA témoigne de l'importance de cette petite hydraulique, et de l'intérêt que leur portent les populations locales. En 2016, 23 béals étaient en fonctionnement, et 9 ont été qualifiés comme dégradés mais déclarés en fonctionnement (Données Syndicat Mixte ABC Cèze, 2016,). Par ailleurs, un plan de gestion concertée de la ressource (PGRE) est en cours d'élaboration à l'échelle du bassin-versant de la Cèze. Enfin, ce travail bénéficiera d'un inventaire détaillé des béals réalisé en septembre 2016 par le syndicat mixte ABC Cèze, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gard. Cet inventaire présente un état des lieux des béals du bassin-versant de la Cèze (prélèvements, état de fonctionnement, propriétaire...).

Déroulement méthodologique

- Une phase exploratoire sera menée auprès des habitants de la commune de Génolhac, où 18 béals en fonctionnement et 17 en dégradation ont été recensés par le Syndicat mixte AbcCèze en 2016. Cette phase consiste à réaliser des entretiens ouverts (n=5) pour se saisir des discours, et des enjeux locaux autour de l'hydraulique villageoise. Ces premiers entretiens permettront aussi d'identifier des informateurs clés, les acteurs concernés, et d'affiner ou d'étendre le choix des béals qui seront étudiés par la suite.
- Revue de littérature grise : de nombreux documents (plus ou moins récents) et de nature variée (mémoire d'étudiant, rapport, inventaire de 2000, 2001 et 2016, décrets) traitent de la question des béals. Il s'agira de réaliser un état de l'art à partir de ce type de documents, afin de façonner notre question de recherche, et de proposer une lecture diachronique de l'évolution des béals,
- Enquêtes de terrain : la démarche méthodologique proposée est qualitative. Elle repose sur le recueil de données empiriques, à travers la réalisation d'entretiens qualitatifs selon une logique de « saturation » des données et de « triangulation complexe » (Olivier de Sardan, 2001). Ces enquêtes seront réalisées en face en face, et retranscrits intégralement :
 - o Des entretiens semi-directifs (n=10) seront menés auprès des acteurs institutionnels de l'eau et du territoire (syndicat mixte, chambre d'agriculture, OUGC, membres de l'UBHC, élus,...) afin d'identifier leurs attentes par rapport aux projets de restauration des béals, et leurs arguments concernant leur devenir.
 - o Des entretiens (n=20) seront réalisés auprès des utilisateurs des béals et des populations locales impliquées afin d'identifier leurs pratiques, leurs discours, ainsi que les modes locaux de gestion des canaux.

- La réalisation de cartes mentales viendra compléter ces entretiens dans un souci de recueil de données empiriques. La carte mentale est un outil méthodologique compris comme un objet intermédiaire qui permet d'établir un dialogue, et une proximité entre l'enquêteur et l'enquêté (Calandra, 2013). Une observation de terrain permettra l'identification des pratiques, et des savoirs liés à la gestion des canaux d'irrigation.
- Analyse des données qualitatives selon une approche en géographie et en sociologie

Réponses aux commentaires de la ZABR :

- La constitution d'une équipe de deux géographes et d'une sociologue caractérise la dimension interdisciplinaire de ce projet. Un élargissement à d'autres disciplines sera envisagé selon les résultats de cette première enquête.
- L'inventaire réalisé par le syndicat mixte ABC Cèze sur les béals fournit un ensemble d'informations (état de fonctionnement, prélèvements, statut...) qui semble largement suffisant pour appréhender les dimensions « techniques » des canaux d'irrigation gravitaire. De plus, à ce stade de notre réflexion, il n'a pas été identifié de problématique de recherche qui relèverait de disciplines telles que l'hydrologie.

Références bibliographiques

- Aspe, C., 2012, De l'eau agricole à l'eau environnementale, Ed. Quæ
- Aubriot, O., 2004, L'eau, miroir d'une société, Ed. CNRS, Paris
- Aubriot, O., Riaux, J., 2013, Savoirs sur l'eau : les techniques à l'appui des relations de pouvoir, *Autrepart*, 65 (2), 3-26.
- Bromberger, C., Pelen, J. N., 1985, Usages et images de l'eau, *Le monde alpin et rhodanien*, 4, 7-14.
- Calandra, M., 2013, Faire dessiner le terrain, *Techniques & Culture*, 1, 182-201.
- Casciarri, B., Van Aken, M., 2013, Anthropologie et eau (x) affaires globales, eaux locales et flux de cultures, *Journal des anthropologues*, 1, 15-44
- Jacob-Rousseau, N., 2005, Aspects de la pénurie hydrique et de sa gestion dans la Cévenne vivaraise (I: le XIXe siècle). *Géocarrefour*, 80 (4), 297-308.
- Loubier, S., 2003, Gestion durable des équipements d'hydraulique agricole: conséquences sur la tarification et les politiques publiques en hydraulique agricole. Thèse de doctorat. Université Montpellier 1.
- Olivier de Sardan, J.P., 2001, L'enquête de terrain socio-anthropologique. *L'enquête*, 8, 63-81
- Ruf, T., 2008, Aperçu des dynamiques de précarisation hydraulique en œuvre dans le monde de l'irrigation paysanne. Document de travail IRD.
- Rivière-Honegger A, Puech D., 2001, *Etat des lieux des Associations Syndicales Autorisées en Languedoc-Roussillon*, DIREN Languedoc-Roussillon, 5 tomes, juillet 2001, 120 p.
- Rivière-Honegger A., Puech D., 2007, *L'analyse de quelques études de cas, témoins de l'évolution des Associations Syndicales Autorisées en Languedoc-Roussillon*, rapport Région Languedoc-Roussillon, mai 2007, 67 p.
- Ghiotti, S., 2001, La place du bassin versant dans les dynamiques contemporaines du développement territorial: les limites d'une évidence : approches comparées en Ardèche et dans les Hautes-Alpes. Thèse de doctorat. Université Grenoble 1.

Durée du projet:

12 mois